



Prêt d'une somme d'argent à un de ses enfants habitant à l'étranger

Par **gretel68**, le **30/11/2011** à **15:41**

Bonjour,

Notre fils habite à Sofia en Bulgarie. Il veut acquérir un bien immobilier dans ce pays. Nous voulons lui prêter une certaine somme d'argent (que nous avons empruntée à notre banque) pour le financement de cet appartement. Est-ce possible et légal ? Faut-il déclarer au fisc ? Faudra-t-il payer des taxes ?

Le fils compte nous rembourser mensuellement.

Il a un frère et une soeur en France. Faut-il passer devant le notaire pour clarifier le prêt d'une part et son remboursemant d'autre part ?